PICTOGRAMME LUNETTES DE PROTECTION - M004
Référence : 03896



RESUME

Pictogramme port des lunettes de sécurité obligatoire en PVC, aluminium ou autocollant. Disponible en 5 dimensions différentes de diamètre 100 à 420 mm.

Les points forts :

- Pictogramme M004 normé ISO 7010
- Signal d'obligation rond avec pictogramme blanc sur fond bleu
- Grand format visible de loin

Renforcez votre signalétique de sécurité en sélectionnant un panneau port des lunettes de protection obligatoire avec texte et pictogramme.



DECLINAISONS

Dimension	Matière
⌀ 100 mm	Panneau PVC
⌀ 150 mm	Panneau PVC
⌀ 200 mm	Panneau PVC
⌀ 320 mm	Panneau PVC
⌀ 420 mm	Panneau PVC
⌀ 100 mm	Panneau PVC avec adhésif
⌀ 150 mm	Panneau PVC avec adhésif
⌀ 200 mm	Panneau PVC avec adhésif
⌀ 320 mm	Panneau PVC avec adhésif
⌀ 420 mm	Panneau PVC avec adhésif
⌀ 100 mm	Autocollant
⌀ 150 mm	Autocollant
⌀ 200 mm	Autocollant
⌀ 320 mm	Autocollant

⌀ 420 mm	Autocollant
⌀ 100 mm	Aluminium
⌀ 150 mm	Aluminium
⌀ 200 mm	Aluminium
⌀ 320 mm	Aluminium
⌀ 420 mm	Aluminium

DESCRIPTION

Pictogramme lunettes de protection ISO 7010

Dans certains domaines, lorsqu'il y a un risque de projections de particules, de produits chimiques ou un risque pour les yeux, rappelez à vos collaborateurs l'obligation de porter des lunettes de protection au moyen d'un panneau avec pictogramme normé. Ce pictogramme codifié M004 représente une tête qui porte des lunettes de sécurité.

Optez pour un panneau d'obligation conforme à la norme ISO 7010 pour qu'il puisse être compris rapidement et facilement par le plus grand nombre.

Nous proposons aussi à la vente un pictogramme port de lunettes opaques obligatoire.

À afficher près de toute fontaine de nettoyage haute pression pour rappeler les consignes de sécurité

Caractéristiques du panneau Lunettes de protection obligatoires

Matières

- Autocollant : Film PVC souple muni d’un adhésif acrylique pour une adhésion immédiate et permanente à l’intérieur et à l’extérieur. Très résistant aux agents atmosphériques, aux variations de températures allant de -20°C à + 70°C. Excellente tenue aux UV, bonne résistance aux solvants organiques (huiles, graisses, solvants, alcools…) et aux agents chimiques (acides et

alcalis dilués). Résistant au feu : M1 combustible non inflammable.

- PVC : Très résistant aux chocs, aux agents atmosphériques. Bonne résistance à l’abrasion, aux rayures, à la plupart des solvants et des agents chimiques. Résiste aux températures de surfaces comprises entre -15°C et +45°C et à une variation de 60°C. Épaisseur : 1 mm. Résistance au feu M1. Disponible avec un adhésif collé au dos du panneau sur toute la surface (option).

- Aluminium : Très résistant aux chocs, aux agents atmosphériques et aux intempéries.

Dimensions

- ⌀ 100 mm
- ⌀ 150 mm
- ⌀ 200 mm
- ⌀ 320 mm
- ⌀ 420 mm

Panneau d'obligation avec pictogramme M004 conforme à la norme NF EN ISO 7010 représentant une tête portant des lunettes de sécurité.

Conditions d'utilisation

Usage intérieur très long terme et extérieur.

- Autocollant : À appliquer sur une surface lisse, propre, dépoussiérée, dégraissée et sèche. Température

d’application : + 5°C.

- PVC : À coller ou à visser (colle et fixation non fournies) sur une surface lisse ou rugueuse.
- PVC avec adhésif au dos : adhésif collé au dos du panneau recouvrant toute la surface, à appliquer à l'intérieur ou à l'extérieur sur une surface lisse, nettoyée et sèche.
- Aluminium : À coller ou à visser (colle et fixation non fournies) sur une surface lisse ou rugueuse.

Retrouvez notre offre de lunettes de protection.